

## LATIN / ARABE CLASSIQUE<sup>1</sup>

### Pertinences et limites d'un parallèle

Frédéric Lagrange, Université Paris-Sorbonne

Il est tentant et sans doute partiellement légitime d'établir un parallèle entre le latin et l'arabe classique : l'arabe classique serait aux dialectes arabes contemporains ce que le latin est au français. Ce n'est pas tout à fait vrai, ce n'est pas précis, ce n'est pas rigoureux, mais cela n'est pas dépourvu d'un fonds de pertinence. Il est tout aussi tentant de comparer l'évolution historique de l'arabe, des parlers des conquérants du VIIe et du VIIIe siècles aux langues vernaculaires de Rabat, du Caire ou de Dubai en passant par la langue savante de la littérature et des sciences religieuses, à celle menant du latin d'empire au latin vulgaire, puis aux langues romanes, naissant des contacts et des nivellements permanents entre substrats, latin vulgaire, superstrat, latin savant de l'église, le tout menant à l'ancien français puis au français, à l'abandon progressif du latin comme langue savante de l'écrit, dès que l'écrit officiel peut se permettre de n'être plus en latin savant (les fameux Serments de Strasbourg au IXe siècle).

De fait, la lecture dans un manuel d'histoire du français, celui de ma collègue Mireille Huchon<sup>2</sup>, de la description du latin vulgaire, du *sermo cotidianus* relâché au *sermo plebeius* vulgaire, ne peut que frapper un arabisant par la similitude des différences entre la langue soutenue de l'administration romaine et des écoles (latin classique/arabe classique) et celle apportée par les soldats et les commerçants (langue parlée dans les campements militaires fondés par les musulmans lors de la conquête, de Kūfa à Qayrawān en passant par Fustāt, puis en Andalousie). Langue vulgaire souvent métaphorique où l'on dit *testa* pour *caput* ou *manducare* pour *edere* d'un côté, de l'autre côté, celui de l'arabe, une variété «vulgaire» où une variante lexicale non retenue pour la langue savante est privilégiée dans telle ou telle ville (adverbe temporel maintenant se disant al-'ān en arabe classique, et à titre d'exemple *hassā* en arabe de Bagdad, en fait évolution de *has-sā'a*, à cette heure, comparable au *asteure* québécois ; il a dansé, *raqaṣa* en arabe classique, *raqaṣ/ra'aṣ/ragaṣ* en arabe dialectal oriental

---

1. Il s'agit de notes pour une conférence en octobre 2013 et non d'un article entièrement rédigé.

2. Mireille Huchon, *Histoire de la langue française*, Paris, Le livre de poche, 2002.

mais *ṣtaḥ* dans les dialectes maghrébins, évolution sémantique de *ṣataḥa*, avoir les mouvements et les paroles désordonnés ou outrés d'un homme pris de boisson en arabe classique). Latin vulgaire qui privilégie les diminutifs, et en arabe vulgaire/dialectal des formes étymologiquement diminutives pour quantité d'adjectifs dans certains dialectes (peu, en arabe classique *qalīl[an]*, en égyptien *'olayyel*, étymologiquement forme du diminutif ; le plus célèbre étant *šwayya = šūya* (petite chose, français argotique chouia) pour exprimer «un peu» . Evolutions phonologiques majeures en latin, dont on peut se demander si elles ne correspondent pas à la base à des variantes régionales et communautaires, dans le vocalisme (réduction des diphtongues) et le consonantisme (palatalisations, affrications) et phénomènes identiques distinguant l'arabe classique et dialectes arabes (huile *zayt > zēt* (Orient), *zīt* (Maghreb) ; chien *kalb*, palatalisation et affrication *> čilib* (dialectes bédouins d'Orient). Une différence essentielle entre l'arabe et le latin est cependant que l'histoire menant du latin aux langues romanes est celle d'une série d'évolutions phonologiques et phonomorphologiques majeures rendant le plus souvent méconnaissable la forme originelle, tandis que l'histoire de l'arabe est marquée par :

- la conjugaison d'évolutions phonologiques et morphologiques et d'une variation originelle, chaque troupe participant à la conquête musulmane parlant un dialecte tribal ancien distinct sur certains points notamment phonomorphologiques de la variété retenue comme savante ;
- la très grande stabilité du système de la dérivation lexicale à partir d'un élément de vocabulaire, nom ou verbe, que les grammairiens ont réduit théoriquement à une racine triconsonnantique, invention brillante ;
- la nature secondaire du vocalisme, fragile et changeant, au regard du consonantisme, remarquablement stable, et le système graphique de l'arabe (écriture defectiva) qui ne note que de façon optionnelle les voyelles brèves et donc efface la variation.

Le parallèle est néanmoins évident : simplification morphosyntaxiques en latin avec élimination des formes verbales aberrantes, du neutre, et parallèlement en arabe réduction des distinctions de genre entre la langue classique et les dialectes dans la conjugaison et les pronoms, disparition du nombre duel dans les conjugaisons, les accords nom-adjectif, les pronoms personnels, disparition ou simplification du système casuel en latin, disparition ou absence initiale de désinences casuelles et modales dans les dialectes arabes, qui naissent dans les villes de garnisons et les centres urbains investis par les musulmans dès le moment de la conquête.

De manière très comparable à ce qui fit l'histoire menant du latin au français, l'arabe a été une langue d'empire, à partir de son imposition comme langue de l'administration sous le califat de 'Abd al-Malik b. Marwān à la fin du VIIe siècle, langue savante utilisée sur la vaste étendue des terres d'Islam, elle a interféré avec divers substrats linguistiques, donnant naissance à des dialectes, en apparence très éloignés de la variété littéraire du moins dans leur aspect résultatif actuel, lesquels sont le résultat d'un contact entre l'arabe et des substrats linguistiques, de nouvelles vagues d'arabisation, des mouvements de population, et d'emprunts réciproques entre variété vulgaire et variété savante du fait de la nature liturgique de la variété savante, et à l'époque moderne de l'alphabétisation de masse puis du développement des mass-média.

Les différences cependant sont tout aussi évidentes : si le monde latin a connu une situation de diglossie comparable à celle que connaît l'arabe depuis la diaspora, depuis l'âge des conquêtes, de la basse antiquité au haut-moyen-âge, le mouvement d'autonomisation des parlers menant du bas latin aux langues romanes puis au français, à l'italien, au roumain, à l'espagnol ne s'est pas produit dans le cas de l'arabe, les forces centrifuges (poussant à l'autonomisation des parlers locaux) et les forces centripètes (assurant la position centrale et la perpétuation comme langue vivante de la variété savante) ayant toujours trouvé un point d'équilibre, différent siècle après siècle mais encore valable. Le point d'équilibre entre les deux variétés ne se situe pas en 2013 là où il se trouvait en 1913, mais ni les dialectes arabes ni l'arabe littéral (terme neutre qui évite de distinguer entre un état prémoderne de l'arabe littéral, l'arabe classique, et son état contemporain, dit arabe moderne ou arabe standard) ne semblent en situation de disparaître. Ils occupent respectivement des domaines différents d'il y a un siècle, mais ni l'une ni l'autre des deux variétés ne peut effacer l'autre. Le schéma diglossique, décrit par les arabisants des années 1950, demande à être affiné et nuancé, gagne à être remplacé par une vision en continuum bipolaire, voire multipolaire, mais les deux pôles sont toujours présents. L'écrit savant n'est plus le domaine exclusif de la variété littéraire (mais l'a-t-il jamais vraiment été, sinon au XIXe et au début du XXe siècle, ou plus justement dans les rêves des maîtres d'école), et le roman, du fait même de son ancrage dans l'ici et maintenant, prend en compte la diglossie et la représente, la stylise, mais parallèlement, la modernité fait que jamais les dialectes n'ont été aussi perméables, sur le plan lexical, à la langue littéraire diffusée par les médias, et jamais les formes dialectales marginales n'ont été aussi faibles, du fait de la koïnisation des parlers dans les Etats-nations. Latin et Arabe classique sont deux langues anciennes, mais l'une s'est éteinte tandis que l'autre est encore dans une santé

insolente, quotidiennement écrite et oralisée, à défaut d'être naturellement parlée, mais le fut-elle jamais ? Aucun dialecte ne s'est jamais transformé en langue.

Les linguistes citent à l'envi un seul contre-exemple, une seule occurrence d'autonomisation d'un parler arabe dialectal le menant vers un statut de langue, distincte de la souche initiale : le maltais. La raison de cette exception pittoresque est facile à établir : le double facteur de l'insularité et de l'absence de sacralité de la langue, les Maltais étant chrétiens et n'ayant donc aucune raison dogmatique de vouloir préserver l'intégrité de la langue du message divin, a permis ce passage du dialecte à la langue. Or, la césure entre les deux concepts est avant tout sociolinguistique et identitaire: le maltais n'est pas plus éloigné du dialecte tunisien actuel que l'est l'arabe des bédouins arabes d'Afghanistan, îlot arabophone dans un océan persan, des parlers de la Péninsule arabique ; mais la boutade de Max Weinrich s'applique : une langue est un dialecte avec une marine et une armée.

Le contre-exemple maltais fournit en miroir les causes de cette stabilité d'équilibre, qui fait que depuis quinze siècles, le monde arabophone semble linguistiquement comparable à la zone d'influence romaine dans l'antiquité tardive, une situation « grossièrement » diglossique qui évolue à la vitesse d'un glacier. Une langue savante fixée dans sa grammaire depuis le IX<sup>e</sup> siècle, grammaire d'une glose déduite du corpus coranique et poétique ancien, puis instaurée comme variété suprême, « la plus éloquente/correcte », qui évolue justement à la vitesse d'un glacier, avec des accélérations soudaines comme au XIX<sup>e</sup> siècle, mais fondamentalement inchangée depuis ce IX<sup>e</sup> siècle sinon dans son lexique savant et surtout dans sa stylistique, beaucoup plus modestement dans sa syntaxe et absolument pas dans sa morphologie, et des dialectes en évolution apparemment libre mais qui n'ont jamais vraiment dérivé de la/des sources dans la mesure qui est celle des langues romanes.

Le vocabulaire nominal et verbal de base est resté remarquablement stable : la lune est la lune, le soleil est le soleil, la maison est debout, le lait, la vache, frapper et manger, ouvrir (maghreb ḥall = délier) et fermer (verrouiller). Les modaux sont différents (volonté, nécessité), les adverbes de temps, de lieu, interrogatifs, eux sont très différents. Ce sont autant de clés à acquérir, en plus des clés phonologiques, conditions de l'intercompréhension entre arabophones issus de régions éloignées. Les évolutions de type métaphoriques et synecdotiques peuvent aussi créer des faux amis et des incompréhensions (šbāb=beau, charmant / šabāb = jeunesse, jeunes [collectif]), mais aucun fruit ne tombe de l'arbre, si éloignée que fût la branche. Malte disais-je donne la clé : la dimension religieuse, assurant une sacralité de la langue, et la dimension idéologique et identitaire, celle d'une appartenance à une culture com-

mune, dans l'appréciation partagée de ses productions et de l'épaisseur millénaire du legs, au-delà des affiliations communautaires, ont assuré la cohésion de cet ensemble. Aucune des deux conditions n'est à elle seule suffisante, mais leur rencontre garantit à ce jour l'équilibre des forces.

Je souhaite entrer dans plus de détails sur deux faits de syntaxe qui sont susceptibles d'intéresser à la fois les latinistes et les arabisants : les pronoms personnels et la relative.

pronoms personnels en arabe littéral (classique comme moderne, aucune évolution) :

- ils expriment le complément de nom (ton livre) et le COD du verbe

- structure :

**arabe littéral = classique(état prémoderne de l'arabe littéral) = moderne (état contemporain de l'arabe littéral)**

nom+voyelle casuelle+pronom (1S, 2SM, 2SF, 3SM, 3SF, 1P, 2PM, 2PF, 3PM, 3PF, 2D, 3D)

verbe+pronom COD

ton livre (toi étant féminin) :

**kitāb-u-ki**

livre-voyelle casuelle *u* du nominatif - pronom 2FS

il t'a frappée

**darab-a-ki**

frapper - désinence 3MS *a* - pronom 2FS

**arabe dialectal**

nom+pronom (pas de voyelle casuelle)

pas de duel, distinction M/F au singulier variable au Maghreb, permanente au MO, distinction M/F au pluriel inexistant au Maghreb, dialectes bédouins uniquement au MO.

**k[i]tāb-ək<sup>3</sup>** (dans les dialectes maghrébins sans distinction de genre au singulier)

**k[i]tāb-ik** (dans les dialectes maghrébins avec distinction de genre au singulier, dans les dialectes orientaux urbains)

**k[i]tāb-ič** (dans les dialectes orientaux bédouins ou urbains influencés par parlers bédouins [est du Golfe, Irak du sud et centre])

### **relative :**

la clause relative est traitée en arabe comme un groupe épithète, suivant la règle de base des accords nom-épithète en arabe: la structure N+Ep, l'accord en détermination, outre les règles secondaires d'accord en genre et nombre (la grande maison = la maison la grande, une grande maison = maison grande). Ceci implique que le pronom relatif n'apparaît que si l'antécédent est déterminé.

Cette structure nodale est une donnée intouchée par l'évolution de la langue arabe.

Contrairement au latin/langues romanes, la question qui détermine le choix du pronom relatif en arabe n'est pas la fonction de l'antécédent mais sa détermination, son genre, son nombre.

l'homme qui marche = l'homme + PR masc.sing + [il]marche

l'homme que je vois = l'homme +PR masc.sing + je vois + pronom affixe 3eMS

l'homme avec lequel je parle = l'homme + PR masc.sing + je parle + avec+pronom affixe 3MS

dialecte : pronom relatif universel (elli, lli, el, eddi)

En conclusion, la présentation de l'arabe littéral comme le « latin » des dialectes arabes au même sens que le latin est « origine » du français, langue romane, n'est que très partiellement justifiée dans une approche comparée des deux langues et ressortit à une vision fortement teintée de présupposés

---

3. la voyelle brève /i/ en syllabe non-accentuée est particulièrement fragile en arabe dialectal et est susceptible de tomber : *kitāb* > *ktāb*.

idéologiques (débats permanents au Maghreb post-colonial, présentant l'arabe littéral comme langue de l'arriération, de la mainmise du sacré sur l'individu, etc. débats légitimes mais dont la réalité est sociale et politique avant d'être linguistique) : des similitudes sont indéniables, mais outre que les dialectes arabes ne dérivent pas directement d'une source unique qui serait l'arabe littéral, mais en réalité des interactions entre dialectes arabes tribaux de l'antéislam, substrats locaux, et langue savante dont l'origine est objet de débat entre historiens, les écarts entre les deux variétés ne clairement sont pas du même ordre que ce qu'on observe entre latin et langues romanes, sur les plans lexicaux et morpho-syntaxiques, du fait de cet équilibre permanent entre forces centrifuges et centripètes ; il faudrait plutôt comparer la situation contemporaine de l'arabe à celle de la diglossie entre latin «savant» ou régulier et latin «populaire» de l'antiquité tardive, avec cette étonnante différence qu'il s'agit là d'une situation remarquablement stable.